



Le 25-9-21

Bonjour à tous,

La mauvaise nouvelle est tombée concernant Vou / la Chapelle Blanche St Martin:

Deux recours en cassation auprès du Conseil d'État ont été déposés (par la société FERME ÉOLIENNE DU BOIS BODIN et par le Ministère de la Transition Écologique). Ils demandent l'annulation de l'arrêt par lequel la CAA de Nantes a annulé l'arrêté du 6 janvier 2020 par lequel la préfète d'Indre-et-Loire a autorisé la société FERME EOLIENNE DU BOIS BODIN à exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur les communes de Vou et La Chapelle-Blanche-Saint-Martin.

Le Conseil d'Etat doit d'abord examiner cette demande afin de décider si ce recours est ou non recevable, ce qui peut prendre plusieurs mois.

Si le recours est considéré comme recevable, le nouveau débat ne portera pas sur le fond du dossier mais seulement sur la forme et la validité du jugement en lui-même.

Les communes de Vou et La Chapelle réfléchissent déjà à se renseigner car, si le pourvoi était considéré comme recevable, il faudrait avoir recours aux services d'un avocat spécialisé agréé auprès de cette juridiction.

Pour rappel, ce projet a fait l'objet de 2 enquêtes publiques qui ont abouti à un avis négatif du Commissaire enquêteur, et de 4 refus /annulation, des différents tribunaux: Orléans, Tours et Nantes!!!!

Après dix ans de combat, on ne peut être que révolté par ce recours et notamment du Ministère de l'écologie qui se moque éperdument du motif du jugement de Nantes:

"la destruction d'une espèce en danger, la cigogne noire"

_ Il y a les grandes déclarations au congrès mondial de la Nature à Marseille début septembre qui prévoit un accord mondial ambitieux sur la préservation de la biodiversité lors de la prochaine grande conférence à Kunming!..... et puis il y a la réalité des décisions en totale contradiction avec elles..

_ Il y a les discours de notre président en janvier 2020 puis le 27 juillet en Polynésie sur le rejet de l'éolien.... et le rouleau compresseur du Ministère de l'écologie!

l'Insupportable "en même temps"!

_ Il y a l'échec patent du modèle allemand qui recourt au charbon à qui mieux mieux (plus 25% de CO2 premier semestre 2021) avant de sacrifier son autonomie énergétique en se livrant aux russes à travers son approvisionnement en gaz par Nordstream 2. Mais il nous faut suivre l'exemple allemand et renoncer à notre indépendance énergétique!!.... alors que la lettre de Mme Van der Leyen au CEREME rappelle:

La Commission européenne respecte pleinement le droit de chaque État membre de l'Union de choisir son mix énergétique et la structure générale de son approvisionnement énergétique, tel qu'établi par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (article 194).

_ Les propositions de lois de nos élus sénateurs et députés pour redonner la parole aux élus locaux et éloigner les éoliennes des habitations sont rejetées une à une!...

_ Proche de nous, un emplacement stratégique à Tours est livré à "Green Peace" dont on connaît les liens avec l'industrie du vent, pour entre autres, louer les vertus de l'éolien.

_ Madame notre préfète renonce à participer ce jour aux festivités conviviales autour de l'ouverture d'un tronçon de la "Voie verte" appelée à développer le tourisme vert dans notre magnifique Sud Touraine... Peur d'un accueil inamicale, alors que les investissements avec l'argent de nos impôts risquent d'être ruinés par des projets éoliens en pagaille en Sud Touraine?... Pour des intérêts privés étrangers pour la plupart..

De qui se moque -t-on?... De nous tous habitants profondément attachés à notre territoire, c'est sûr!...Il est temps de dire STOP!

Nous allons vous envoyer dans les jours qui viennent un courrier à faire suivre à vos adhérents, à vos sympathisants et relations, aux associations de défense du Patrimoine....etc pour collecter un maximum de noms (NON) hostiles à l'envahissement éolien, à ce mensonge qui voudrait nous faire croire que l'éolien nous sauvera du dérèglement climatique. Nous avons évoqué ce sujet le 21 août lors de la réunion de nos 17 associations. Ce qui est vrai pour l'Indre et Loire l'est aussi pour l'Indre bien sûr.

Nous avons rejoint La Fédération Anti Éolienne de la Vienne dont le président a honoré de sa présence et de ses conseils notre réunion du 21/8. Nous les tenons informés par ce même courrier. Nous savons pouvoir compter sur leur soutien.

Ne lâchons rien!... Ne laissez pas vos adhérents et sympathisant dans l'ignorance de ce qu'il se passe au niveau local et national.Plus que jamais il nous faut convaincre les élus de faire voter leur conseil municipal si ce n'est déjà fait contre les projets éoliens. Rencontrer nos députés, nos sénateurs, nos conseillers régionaux et départementaux...Nous devons avoir les élus avec nous à quelques mois des élections présidentielles et législatives.

Ne nous résignons pas. Ne rêvons pas, nous sommes tous menacés, si ce n'est notre environnement proche, avec des engins de 200 et 240 m, peu échapperont à l'impact de ces monstres! Il est temps de se faire entendre !

N'hésitez pas à écrire à la Fédération ou à appeler pour nous faire part de vos suggestions ou questions. Ce n'est qu'ensemble que nous serons efficaces.

Bien amicalement